



Édito



Chers brédois, chers concitoyens,
En vous présentant mes vœux pour 2009, je prévoyais une année difficile à beaucoup d'égards.

J'évoquais la crise financière et le projet de LGV Bordeaux-Espagne, Bordeaux-Toulouse dont le tracé devait se préciser en cours d'année.

Sur le premier point, il faut bien reconnaître que les difficultés actuelles ont une répercussion sur les budgets des communes dont les ressources plafonnent sans que pour autant les besoins régressent.

Il nous faut adapter nos choix à cette situation dont on ne perçoit pas qu'elle puisse se modifier à court terme.

Sur le second point, mon engagement à défendre l'intégrité du territoire communal a trouvé à s'exprimer à l'occasion de nombreuses réunions auxquelles j'ai été amené à participer. Le choix du tracé n'est pas acquis, mais j'ai bon espoir qu'il épargne notre commune.

J'ai tout fait en ce sens.

Et tout au long de l'année, La Brède a continué d'avancer.

Les réalisations de la ZAC de Filleau en sont le meilleur exemple.

Parmi les nombreuses manifestations qui se sont déroulées avec succès tout au long de l'année, je relèverais en particulier le magnifique concert que les enfants de nos écoles publiques et privées ont récemment donné pour aider à la réalisation d'un programme de l'UNICEF au Mozambique. C'est cela aussi la vie à La Brède. Je remercie tous les acteurs de notre vie communale, si dense et si riche.

Et je souhaite à tous, de tout cœur, une bonne et heureuse année 2010.

Michel DUFRANC
Maire de La Brède

Cérémonie des Vœux

Afin de fêter ensemble cette nouvelle année et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux brédois, Michel Dufranc et le Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie des vœux

Samedi 16 janvier à 12h à la Salle des Fêtes

À cette occasion, le personnel municipal présentera ses services ainsi que les différents travaux réalisés dans l'année.

Nouveauté aux écoles : Mise en place du système Carte +

A partir du mois de mars, **la Municipalité va mettre en place un nouveau système de gestion des services périscolaires et de restauration scolaire.**

Une carte sera remise aux enfants des écoles maternelle et primaire publique de la commune. Véritable porte monnaie électronique, les enfants devront l'utiliser aux bornes installées à cet effet. Le principe de ce nouveau système est basé sur le pré paiement : les familles verseront une somme sur leur compte géré par le service de la régie scolaire municipale au lieu de régler par facture.

Un seul compte par famille, une seule carte par enfant utilisateur pour les deux services (périscolaires et restauration scolaires) et à chaque passage de la carte dans la borne, le compte sera débité.

Comme le précise Sylvie Dufranc, adjointe aux affaires scolaires « *Ce système a comme intérêt de stimuler l'autonomie des enfants, de simplifier la comptabilité publique et d'éviter les erreurs, et surtout de favoriser le comportement éco-citoyen en limitant les factures papiers.* »

Avant le démarrage officiel, une période d'adaptation va être mise en place afin de se familiariser avec ce nouveau système. Les familles recevront prochainement une documentation à ce sujet.

Vacances de février 2010

Un séjour à la neige sera organisé par le service enfance/jeunesse de la Mairie de La Brède du 22 au 26 février pour 16 enfants de 9 à 12 ans à Etsaut dans la Vallée d'Aspe au gîte la Garbure.

Les réservations s'effectueront du 13 au 21 janvier à la Mairie.

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Eternelle Sainte Luce

La traditionnelle Foire de la Sainte Luce a comme toujours attiré la foule pendant tout le week end, les 12 et 13 décembre dernier.

Dans toute la ville, les animations nous rappelaient l'authenticité et la convivialité de cette foire : bœufs gras, marché gastronomique du sud ouest, échassiers, banda, vide grenier, déballage, fête et messe de la lumière...



Bernard SEUROT, Maire de Bruges et Président de l'Association des maires de la Gironde a inauguré la foire au côté du Maire Michel DUFRANC et en présence d'Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional, de Gregorio GALILEA, Maire de Viana, notre ville jumelle, de Bernard FATH, Conseiller Général de notre circonscription, de Christian TAMARELLE, Président de la Communauté de Communes et de nos Conseillers Municipaux.



Une soirée pour les droits des Enfants

Salle comble mardi 15 décembre au gymnase où près de 150 enfants se sont retrouvés autour d'une cause commune : le 20ème anniversaire de la signature de la convention internationale des Droits de l'Enfant.

A l'initiative de la Municipalité et avec la participation des établissements scolaires de la Commune, **cette soirée a permis de récolter près de 1200 € pour l'UNICEF.** Cette somme va permettre de financer des projets scolaires au Mozambique.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies dans la réalisation de ce projet.

Journée de l'amitié

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de La Brède a réuni les aînés de la Commune le mercredi 2 décembre 2009 à la salle des fêtes, autour d'un repas confectionné par le cuisinier de la municipalité.

Cette année, les brédois âgés de 70 ans et plus ont pu danser et chanter grâce au spectacle « Paillettes et Fantaisie » de la troupe de Betty Cursan, qui a parfaitement animé la Journée de l'Amitié 2009.

Le doyen de cette journée Monsieur Jean-Roger LABAT, et notre doyenne Mme MUSSOTE Gilberte, ont présidé cette assemblée de 170 personnes.



Élection

Le 30 novembre, le Barreau de Bordeaux a renouvelé sa confiance à Maître Michel DUFRANC en le confirmant dans les fonctions de Bâtonnier de l'Ordre des Avocats. Il prendra officiellement la tête du 5ème Barreau de France pour une durée de deux années à compter du 1^{er} janvier 2010.

Ces nouvelles responsabilités ne modifient aucunement l'engagement de notre Maire au service de La Brède et des Brédois pour lesquels il conserve la même disponibilité.

URBANISME

La ZAC de Filleau se concrétise

Comme vous pouvez l'observer à l'entrée du centre ville, les travaux de la Zone d'Aménagement Concerté de Filleau avancent à grand pas, donnant ainsi un nouveau visage à ce quartier. Plusieurs chantiers arrivent à leur terme :

- L'hôtel-restaurant ouvrira ses portes au 1er trimestre 2010, avec une capacité d'accueil de 30 chambres et de 98 couverts.
- Le deuxième chantier bien avancé est celui de l'opérateur de logement social MESOLIA, dont l'opération de 10 maisons à loyer modéré, construites selon le procédé de bâtiment à basse consommation, est en cours d'achèvement. La livraison et la remise des clés à des familles choisies en partenariat entre MESOLIA et la Mairie sont également prévues début 2010.
- Le troisième chantier en cours est celui de la résidence Seniors avec ses 82 chambres en résidence pour personnes âgées et ses 30 appartements pour la résidence services.

D'autres chantiers vont démarrer début 2010, notamment les lots 7 et 8 composés de maisons mitoyennes, au bout de l'Allée de l'Espérance. Outre l'activité entraînée par ces travaux et leurs effets positifs sur le commerce local, de nombreux emplois seront créés pour le fonctionnement de ces nouveaux équipements, ce qui, en cette période de crise, aura un impact économique indéniable pour la commune.



PORTRAIT

Philippe Estrade, adjoint au maire

Vient de publier « 21 merveilles au 21^{ème} siècle » aux éditions aparis ; son ouvrage décrit les plus extraordinaires monuments de la planète, issus du poids de l'histoire. Coup de projecteur sur un ouvrage qui fut même classé dans la rubrique « meilleures ventes » chez edilivre à la mi-décembre.

« 21 merveilles au 21^{ème} siècle » fait référence au « 7 merveilles du Monde », mais pourquoi 21 sites ?

Avec plus de 2200 ans d'histoire depuis les « 7 merveilles » de l'Antiquité qu'aurait décrit Philon de Byzance, ce serait proportionnellement aujourd'hui, 15, 20, 25 ou peut-être 30 sites que l'on pourrait retenir dans l'esprit de liste exceptionnelle ! J'en ai retenu 21, c'est bien-sûr un clin d'œil au 21^{ème} siècle qui démarre et 21 est un multiple de 7 pour s'identifier justement encore et toujours au ciment profond des 7 merveilles...

21 sites à travers tous les continents mais avec deux dominantes...

Deux nations avec 3 lieux chacune sont vraiment bénies des Dieux ; Il s'agit du Mexique pour son « indianité » et ses sites essentiellement mayas dans la jungle du Chiapas et du Yucatan et l'Egypte pour sa culture millénaire.

Et s'il fallait retenir un « tiercé mondial », quel serait-il ?

Les lieux les plus exceptionnels baignés de magie sont chaque fois conjugués avec une nature généreuse ; pas de doute, mon tiercé mais dans le désordre, c'est Angkor au Cambodge et ses temples noyés dans la jungle, Machu Picchu au pied de l'Amazonie au Pérou et Pétra en Jordanie qui offre une palette de couleurs orange, ocre et rose à rendre jaloux le peintre le mieux inspiré. Somme toute, je préfère jouer le quarté, ça me permet de rajouter le Taj Mahal en Inde, mausolée déchirant symbole de l'amour et d'un romantisme totalement désespéré...



COTE PRATIQUE : disponible dans toutes les librairies du net (alapage.com, amazon.fr, edilivre.com, etc) et dans les librairies traditionnelles (en stock ou sur commande)

TRAVAUX



Le foyer d'accueil du Stade de La Sauque avance lui aussi : il est désormais clos et couvert. Sa livraison est prévue pour le printemps.

L'avenue Charles de Gaulle s'aménage

Les travaux d'aménagement de l'avenue Charles de Gaulle entre le giratoire de Pouton et le carrefour de l'Allée de la Perrucade se dérouleront prochainement : après l'enfouissement des réseaux électriques basse tension et téléphoniques déjà réalisé, c'est la construction de la piste multifonctions qui sera lancée dans les semaines à venir, de même que les espaces verts attenants, le renouvellement de l'éclairage public et la création d'un nouveau giratoire franchissable au carrefour de la Perrucade.

Ces travaux seront aussi mis à profit pour permettre à ErDF de poursuivre sa politique d'enfouissement des lignes HTA (moyenne tension) dans le cadre de son plan mis en place suite à la tempête Klaus : une ligne de ce genre devrait être ainsi posée et reliée au transformateur du Coudougney. Dans le même sens, outre les travaux déjà engagés sur le secteur de Rambaud, ErDF prépare aussi un vaste projet d'enfouissement dans le quartier d'Avignon et de Marsalette.

BRÈVES

Grippe A - H1N1

Les Brédois sont invités à se faire vacciner, dès réception par courrier d'un bon de l'assurance maladie au **Centre de vaccination de BÈGLES**

Parc de l'Intelligence de l'Environnement
213, cours Victor Hugo - 33130 BÈGLES

Du lundi au vendredi

de 16h à 20h et le samedi de 9h à 13h.

Vos droits et vos démarches

Formation, social, papiers, logement, travail, justice, famille, ... trouvez la réponse à vos questions sur internet www.service-public.fr ou par téléphone au **3939** (aux prix d'une communication locale à partir d'un poste fixe) .

Délibérations du Conseil Municipal

Les extraits des délibérations des Conseils Municipaux, affichés en Mairie, sont publiés au recueil des actes administratifs consultable en Mairie. Vous pouvez également en prendre connaissance sur le site de La Brède : www.labrede-montesquieu.com/conseil.htm

Déchetterie

La déchetterie de l'Arnahurt (au niveau de l'échangeur de la Prade RN 113) est ouverte du lundi au vendredi de 13h à 18h, le samedi de 8h30 à 18h et le dimanche de 8h30 à 13h. Lors de votre première présentation munissez-vous d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Une carte d'accès vous sera réclamée par le gardien à chaque visite.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication
Photos : Mairie • Impression : Imprimerie Jammayrac • Tirage à 1500 exemplaires

Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède

1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède cedex
Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50

courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.com

CHIENS DANGEREUX

Nouvelle réglementation pour les propriétaires et détenteurs de chiens dangereux.



A partir du 1^{er} janvier 2010, tout propriétaire ou détenteur de chien dangereux devra être titulaire d'un permis de détention délivré par le maire de sa commune. (Loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux).

Pour l'obtenir il faut disposer des documents suivants :

- certificat d'identification
- vaccination antirabique
- assurance responsabilité civile
- stérilisation pour la 1^{ère} catégorie
- évaluation comportementale du chien faite par un vétérinaire
- attestation d'aptitude du maître délivré par un formateur agréé

Les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie doivent se manifester auprès du Service de Police Municipale de La Brède - 1 avenue du général de gaulle - 05 56 20 21 88, afin d'établir le permis de détention.

Infos périscolaires

L'accueil périscolaire primaire accueille plus de 100 enfants par jour, et chaque soir une équipe d'animateurs encadrent de 16 h 30 à 18 h 30 vos enfants, répartis par activité quelle soit sportive, ludique ou manuelle.

A partir du jeudi 7 janvier les enfants inscrits à l'atelier multiculturel participeront au cycle poterie encadré par Madame Léger.

Les sportifs continuent leurs activités avec Fabienne, « l'ultimate », sport collectif pratiqué avec un disque volant et pour les plus grands l'escrime avec la participation du club d'escrime de La Brède.

Les enfants de maternelle sont accueillis chaque jour le matin de 7 h 15 à 8 h 35 et de 16 h 30 à 18 h 30 par les animateurs municipaux qui leur proposent des ateliers de dessins, de construction et bientôt un atelier de théâtre.

Tribune libre

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

Quand opposition rime avec usurpation

« S'opposer pour exister » : tel pourrait être le slogan de la campagne permanente que mènent les élus de l'opposition, dans chacun de leurs écrits !

Voirie, Infrastructure, fossés, aménagement, sécurité, éclairages... Autant de sujets pour lesquels les élus de l'opposition s'attribuent des mérites qu'ils n'ont pas et s'approprient des initiatives qui ne sont pas leurs. A les lire, on pourrait croire que tout se fait grâce à eux.

Mais la réalité est toute autre.

Seule la majorité a la capacité de décider de l'action municipale. Nous la menons en conformité avec les engagements pris devant vous.

Chers brédois, ne soyez pas dupes et méfiez-vous des usurpations !

Nous formons tous nos vœux de bonheur pour vous et vos familles, à l'aube de cette année 2010.

La Brède aux Citoyens

• CONSTATER que des promesses électorales tardent ou tombent dans l'oubli (maison de l'enfance).

• OBSERVER que certaines idées figurant sur notre plaquette ont été appliquées : Permanence des élus (p.6), Plan Communal de Sécurité (p.9), Gestion plus serrée du budget communal (p.9). D'autres sont à l'étude comme le conseil municipal des Jeunes (p.6).

Si vous pensez comme nous que ces actions étaient nécessaires, souvenez-vous de leur origine ...

Nous vous souhaitons une Bonne Année 2010.

Contact : www.labredeauxcitoyens.fr
Tél 09 50 29 74 33